



SITUATION EN FRANCE

Surveillance de la grippe : renseignements communiqués pour la semaine du 15 au 20 octobre 1984 par les laboratoires de référence :

AGENTS	FRANCE NORD				FRANCE SUD			
	Isol- ement	Conver- sions	Titres élevés	Nombre de malades	Isol- ement	Conver- sions	Titres élevés	Nombre de malades
Grippe A	-	-	1	370	-	-	6	556
Grippe B	-	-	-	368	-	-	2	(total)
Grippe C	-	-	2	201	-	-	-	
Parainfluenza 1	-	-	4	330	-	-	3	680
Parainfluenza 2	-	-	-	327	-	-	4	(total)
Parainfluenza 3	6	-	14	345	-	1	15	
Virus respiratoire syncytial	1	-	-	319	-	-	4	
Adénovirus	4	-	11	432	1	-	20	
Ornithose Psittacose	6	2	2	465	-	-	12	
Mycoplasma pneumoniae	-	1	10	483	-	-	3	
Fièvre D	-	-	3	250	-	1	-	

Surveillance de la population : clientèle des médecins généralistes 10,2 % de syndromes respiratoires.

*
**

Dans le Sud, une femme âgée de 79 ans a présenté une fièvre boutonneuse méditerranéenne. L'examen a retrouvé au niveau du pied la trace d'une piqûre de tique. Cette personne possédait en effet un chien qui a été supprimé depuis. La réaction d'immunofluorescence était positive à 1/640. L'évolution, malgré l'âge de la malade et la forme clinique sévère, a été favorable.

SITUATION INTERNATIONALE

cas de Légionellose sont survenus chez des touristes hollandais qui avaient séjourné dans un hôtel de Barcelone. Deux des malades ont décédés en Espagne. **Legionella pneumophila** type 1 a été isolé dans le réservoir d'eau de l'hôtel.

Toutes les mesures ont été prises. L'hôtel a été fermé.

LE POINT SUR...

PRINCIPALES CIRCULAIRES TÉTANOS

DGS/HP/1/654 du 21 mars 1972 : lancement de la campagne sur 8 départements.

DGS/HP/1^{er} n° 1037, 1038 du 30 mai 1973 : introduction de la vaccination sur les lieux de travail.

DGS/2528/MS/3 du 7 décembre 1973; DGS/HP/1^{er} n° 2277 et DGS/MS/3, n° 2828 du 27 décembre 1973 : participation des centres de transfusion sanguine et production d'immunoglobulines.

DGS/AP/2, n° 9 du 10 janvier 1977 : vaccination plus particulièrement axée sur les personnes âgées de plus de 60 ans.

DGS/AP/2/SGF, n° 1240 du 22 décembre 1977 : orientation de la vaccination vers les clubs du 3^e âge.

DGS/AP/2, n° 66 du 3 juillet 1979 : annonce d'une campagne nationale d'éducation sanitaire; lancement de la carte de prévention.

DGS/AP/2, n° 27 du 5 juin 1980 : campagne nationale de la vaccination et divers modes de financement souhaités.

ÉVALUATION DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION ANTITÉTANIQUE DES ADULTES DE 1978 A 1983

I. MORBIDITÉ - MORTALITÉ

Tableau 1

Années	Cas déclarés	Décès	Masculin		Féminin	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
1978	263	152	69	45,4	83	54,6
1979	183	95	45	47,4	50	52,6
1980	202	137	64	46,7	73	53,3
1981	158	99	46	46,5	53	53,5
1982	142	101	53	52,5	48	47,5
1983	121	66 (*)	26 (*)	39,4	40 (*)	60,6

(*) Chiffres provisoires INSERM-F. Hatton.

Ces chiffres appellent les commentaires suivants (tabl. 1) :

Si l'on peut penser que le nombre de décès déclarés est proche de la réalité, par contre le nombre de cas déclarés est vraisemblablement très en-deçà de la réalité. En effet, si l'on considère comme vraisemblable une évolution mortelle dans 30 % des cas de tétonas, on peut estimer la morbidité à 336 cas (au lieu de 142) pour 1982 et 220 cas (au lieu de 121) pour 1983. La

complétude de la déclaration ne serait donc que de 54,5 % en 1983.

En 1982, le nombre d'enquêtes épidémiologiques parvenues au ministère n'a été que de 90, soit 63 % du nombre total des déclarations et pour 1983 le pourcentage est sensiblement le même, soit 64 %.

Outre la sous-déclaration des cas de tétonas, il y a donc une certaine inadéquation entre le nombre de cas déclarés et le nombre d'enquêtes épidémiologiques établies.

Par ailleurs, il y a une difficulté certaine à appréhender l'évolution des cas de tétonas hospitalisés à partir des fiches d'enquêtes épidémiologiques souvent remplies au début de l'hospitalisation.

Une meilleure saisie des informations est actuellement à l'étude.

A partir des enquêtes reçues, la répartition des cas de tétonas en 1982 et 1983 par tranche d'âge est la suivante :

Tableau 2. — RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

1982			1983		
Âge	Nombre de cas	Pourcentage	Âge	Nombre de cas	Pourcentage
< 30 ans	0		< 30 ans	2	2,5
30 à 40 ans	2	2,2	30 à 40 ans	3	3,8
41 à 50 ans	0		41 à 50 ans	1	1,3
51 à 60 ans	12	13,3	51 à 60 ans	12	15,4
61 à 70 ans	16	17,8	61 à 70 ans	15	19,2
71 à 80 ans	37	41,1	71 à 80 ans	34	43,5
80 ans et plus	21	23,4	80 ans et plus	10	12,0
Sans précision	2	2,2	Sans précision	1	1,3
Total	90	100,0	Total	78	100,0

Ce qui signifie que le tétonas frappe toujours essentiellement après 50 ans (tranches d'âge mal immunisées).

II. VACCINATION - SÉROTHÉRAPIE CHIFFRES NATIONAUX

1. Ventes de vaccins

Depuis 1978, la vente annuelle de vaccin antitétanique, destiné aux adultes (tétonas seul ou associé à la grippe ou à la polio), a subi une augmentation de 27,35 % :

— 1978 : 3 212 700 doses tétonas + (475 200 doses tétagripp + 240 000 T. polio = **3 927 900 doses**;

— 1982 : 5 164 000 doses tétonas + (110 000 doses tétagripp + 280 000 T. polio = **5 554 000 doses**;

— 1983 : 4 725 000 doses tétonas (277 000 T. polio) = **5 002 000 doses** (1) et se répartissant environ entre 58 % de vente en officine et 42 % en collectivité.

2. Ventes de sérum et d'immunoglobulines

Si les ventes de sérum antitétaniques ont nettement diminué :

1978 826 007 doses

1982 360 974 doses
1983 287 557 doses

par contre les ventes d'immunoglobulines humaines sont restées stables :

1978 1 213 591 doses
1982 1 364 230 doses
1983 1 288 430 doses

Les ventes totales d'immunoglobulines ont donc baissé de 27,2 %.

III. VACCINATIONS EFFECTUÉES PAR LES SERVICES D'ÉTAT

1. D'après l'exploitation des comptes rendus d'activité qui ont été adressés, le nombre de primo-vaccinations (PV) et de rappels (R) effectués par les directions départementales des Affaires sanitaires et sociales et qui ne recouvrent pas l'ensemble des départements ont été de (tabl. 3) :

Tableau 3. — VACCINATIONS EFFECTUÉES PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT

	Primo-vaccinations	Rappels	Équivalents doses (*)
1978	156 983	102 332	416 298
1979	192 297	141 215	325 809
1980	325 791	211 215	862 797
1981	346 104	290 738	982 946
1982	296 914	268 546	862 374
Total	1 318 089	1 014 046	

(*) Le nombre de doses est évalué en comptant 2 doses pour une primo-vaccination et 1 dose pour un rappel.

(1) Très peu de vaccinations tétagripp en 1983.

Si l'on rapporte le nombre de doses utilisées par les directions départementales des Affaires sanitaires et sociales au nombre de doses vendues, on peut estimer à 10,6 % en 1978, à 15,5 % en 1982 le pourcentage de sujets vaccinés contre le tétanos par les services publics.

On peut d'ailleurs souligner – à travers les chiffres cités ci-dessus – l'impact de la campagne de vaccination lancée en 1979.

Toutefois, celui-ci semble s'être stabilisé dès 1981.

La répartition de la vaccination par sexe indique une prédominance assez marquée chez les hommes.

Or, les populations dont la couverture vaccinale est la plus faible sont d'une part la population de plus de 55 ans en milieu rural, d'autre part les femmes adultes.

C'est donc vers ces populations que l'action des services publics devrait se développer.

IV. LA COUVERTURE VACCINALE EST TRÈS DIFFICILE À ÉVALUER

Effectivement on dispose théoriquement de plusieurs instruments de mesure.

1. **Enquête par sondage** rendue difficile en raison de la méconnaissance fréquente par les individus, de leur situation vaccinale et l'absence de document fiable comportant ces renseignements. Les cartes de prévention distribuées depuis mai 1979 (2 733 220 cartes données aux directions départementales des Affaires sanitaires et sociales en 4 ans) ne permettent pas d'améliorer l'évaluation.

2. **Les chiffres de vente de vaccins** ne permettent pas d'évaluer la couverture vaccinale.

Compte tenu de l'habitude d'utilisation de la sérovaccination dans le contexte de l'urgence, il existe très certainement une population survaccinée. A l'heure actuelle, une enquête est en cours pour mieux cerner la prophylaxie antitétanique en milieu hospitalier.

3. Seules des enquêtes sérologiques chez des adultes et par tranche d'âge permettraient d'avoir une approche plus précise.

D'après l'enquête Bourleaud (Laboratoire national de la Santé, *B.E.H.* n° 13/1984), on constate que, parmi un groupe de population d'hommes de plus de 60 ans et de femmes de plus de 50 ans, 72 % d'entre eux ne sont pas ou peu protégés*.

En conclusion, on peut faire 3 constatations :

1° Il y a encore trop de cas de tétanos par rapport aux autres pays :

	1980	1981
R.F.A.	15	14
Finlande	0	0
Belgique	4	3
Suède	4	5

Tableau 4
Primo-vaccinations chez l'adulte effectuées par les directions départementales des Affaires sanitaires et sociales, en 1982

	Milieu rural	Milieu urbain	Collectivités
	%	%	%
Avant 55 ans.....	20	44,2	5,4
55 à 59 ans.....	15	6,0	0,0
60 à 64 ans.....	3	1,0	0,0
65 ans et plus.....	4	1,0	0,6
Total.....	42	52	6,0

Tableau 5
Rappels effectués par les directions départementales des Affaires sanitaires et sociales chez l'adulte en 1982

	Milieu rural	Milieu urbain	Collectivités
	%	%	%
Avant 55 ans.....	26	37	5,5
55 à 59 ans.....	9	8	1,2
60 à 64 ans.....	4	2	0,1
65 ans et plus.....	4	2	0,2
Total.....	44	49	7,0

Il en ressort un pourcentage plus élevé en milieu urbain et notamment chez les sujets âgés de moins de 55 ans.

Tableau 6

	Masculin	Féminin
	%	%
Sexe (primo-vaccinations)		
Moins de 55 ans	40,8	27,8
55 à 59 ans	16,4	5,2
60 à 64 ans	2,2	2,2
65 ans et plus	2,6	2,8
Total	62,0	38,0
Rappels		
Moins de 55 ans	38,4	28,9
55 à 59 ans	11,1	7,8
60 à 64 ans	3,5	2,9
65 ans et plus	3,6	3,8
Total	56,6	43,4

2° La sérothérapie est encore trop importante parce que les personnes vaccinées ne sont pas en possession d'un document attestant de la vaccination antitétanique et que cette déficience pérenne l'attitude systématique de l'injection de sérum devant une plaie;

3° La couverture vaccinale est difficile à évaluer.

Les propositions à envisager sont les suivantes :

1° A l'égard du corps médical :

– incitation à la vaccination des malades, distribution de la carte de prévention et incitation à la porter sur soi;

2° A l'égard des hôpitaux :

– revalorisation de la déclaration obligatoire,

– attitude vis-à-vis de la sérothérapie systématique à revoir en fonction de la présentation de la carte de prévention,

– extension de la vaccination;

3° A l'égard des directions départementales des Affaires sanitaires et sociales et des conseils généraux :

– information spécifique des personnes âgées,

– information des médias (presse et radio locales),

– programmes de vaccinations orientés vers les personnes de plus de 50 ans,

– évaluation plus stricte du programme,

– épidémiologie mieux assurée.

* Erratum dans le *B.E.H.* n° 13. — Enquête séro-épidémiologique du tétanos : le graphique 1 correspond au graphique 2 et inversement.

Cas déclarés pour certaines maladies transmissibles

Sémaine du 22 au 28 octobre 1984

RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	POPULATION EN 1982 (en milliers)	Typhoides et paratyphoides	Shigellose	Méningite à méningocoques	Brucellose	Tétanos	Tuberculose	Toxi-infection alimentaire collective	RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	POPULATION EN 1982 (en milliers)	Typhoides et paratyphoides	Shigellose	Méningite à méningocoques	Brucellose	Tétanos	Tuberculose	Toxi-infection alimentaire collective
ALSACE	67 - Rhin (Bas-)	915 676								LIMOUSIN	19 - Corrèze	241 448							1
	68 - Rhin (Haut-)	650 372					1	5			23 - Creuse	139 968	1						1
	Total	1 566 048					1	5			87 - Vienne (Haute-)	355 737							2
AQUITAINE	24 - Dordogne	377 356						2		LORRAINE	Total	737 153	1						
	33 - Gironde	1 127 546	1					3			54 - M.-et-Mos.	716 846							1
	40 - Landes	297 424									55 - Meuse	200 101							1
	47 - Lot-et-Garonne	298 522									57 - Moselle	1 007 189	4	5	1				2
	64 - Pyrénées-Atlan.	555 670									88 - Vosges	395 769							
	Total	2 656 518	1					5	3		Total	2 319 905	4	5	1				4
AUVERGNE	03 - Allier	369 580	1	1			2			MIDI - PYRÉNÉES	09 - Ariège	136 443							1
	15 - Cantal	162 838									12 - Aveyron	278 654							3
	43 - Loire (Haute-)	205 895					1				31 - Garonne (Hte-)	824 501			1	1			
	63 - Puy-de-Dôme	594 365									32 - Gers	174 154				1	1		
	Total	1 332 678	1	1			3				46 - Lot	154 533							
BOURGOGNE	21 - Côte-d'Or	473 548	1				2				65 - Pyrénées (Htes-)	227 922							
	58 - Nièvre	239 635					2				81 - Tarn	339 345	1						
	71 - Saône-et-Loire	571 852	1				2				82 - Tarn-et-Gar.	190 485							1
	89 - Yonne	311 019		1							Total	2 326 037	1		1	2			6
	Total	1 596 054	1	1	1		6				59 - Nord	2 520 526	2						11
BRETAGNE	22 - Côtes-du-Nord	538 869								NORD - PAS-DE-CALAIS	62 - Pas-de-Calais	1 412 413							
	29 - Finistère	828 364									Total	3 932 939	2						11
	35 - Ille-et-Vilaine	749 764					1				14 - Calvados	589 559							4
	56 - Morbihan	590 889					2				50 - Manche	465 948							5
CENTRE	Total	2 707 886					3				61 - Orne	295 472							1
	18 - Cher	320 174								NORMANDIE (BASSE-)	Total	1 350 979							10
	28 - Eure-et-Loir	362 813					3				27 - Eure	462 323							2
	36 - Indre	243 191									76 - Seine-Maritime	1 193 039							6
	37 - Indre-et-Loire	506 097									Total	1 655 362							8
	41 - Loir-et-Cher	296 220								PAYS DE LA LOIRE	44 - Loire-Atlant.	995 498			1	1			5
CHAMPAGNE - ARDENNE	45 - Loiret	535 669					2				49 - Maine-et-Loire	675 321							3
	Total	2 264 164					5				53 - Mayenne	271 784							1
	08 - Ardennes	332 338									72 - Sarthe	504 768				1			
	10 - Aube	289 300					1				85 - Vendée	483 027							
	51 - Marne	543 627	1				1				Total	2 930 398			2	1	9		
CORSE	52 - Marne (Haute-)	210 670								PICARDIE	02 Aisne	533 970							
	Total	1 345 935	1				2				60 - Oise	661 781							
	2 B - Corse (Haute-)	131 574									80 - Somme	544 570							2
FRANCHE - COMTÉ	2 A - Corse-du-Sud	108 604									Total	1 740 321							2
	Total	240 178								POITOU - CHARENTES	16 - Charente	340 770							1
ILE-DE-FRANCE	25 - Doubs	477 163									17 - Charente-Mar.	513 220			1				4
	39 - Jura	242 925									79 - Sèvres (Deux-)	342 812							
	70 - Saône (Haute-)	231 962	3				1				86 - Vienne	371 428							2
	90 - Terr. de Belfort	131 999									Total	1 568 230			1				7
	Total	1 084 049	3				1			PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	04 - Alpes-Hte-Prov.	119 068							1
LANGUEDOC - ROUSSILLON	75 - Paris (Ville)	2 176 243	1					37			05 - Alpes (Hautes-)	105 070							
	77 - Seine-et-Marne	886 918						1			06 - Alpes-Marit.	881 198	2						5
	78 - Yvelines	1 196 111		1				5			13 - B.-du-Rhône	1 724 199			2				10
	91 - Essonne	988 306									83 - Var	708 331							
	92 - Hauts-de-Seine	1 387 039						15			84 - Vaucluse	427 343							1
	93 - Seine-St-Denis	1 324 301	2	1							Total	3 965 209	2		2				17
	94 - Val-de-Marne	1 193 655	33					7			01 - Ain	418 518							1
	95 - Val-d'Oise	920 587						2			07 - Ardèche	267 970							
	Total	10 073 160	3	34	1			67			26 - Drôme	389 781							
	11 - Aude	280 686									38 - Isère	936 771							6
FRANCE OUTRE-MER	30 - Gard	530 478						7			42 - Loire	739 521	6						
	34 - Hérault	706 499									69 - Rhône	1 445 208							
	48 - Lozère	74 294									73 - Savoie	323 675							
	66 - Pyrénées-Orient.	334 557						2			74 - Savoie (Haute-)	494 505							1
	Total	1 926 514						7			Total	5 015 947	6						8
FRANCE OUTRE-MER	971 - Guadeloupe									RHÔNE - ALPES	44 premières semaines de 1984	591	204	746	259	98	10 304	1 022	
	972 - Guyane										44 premières semaines de 1983	696	168	782	372	107	11 989	1 406	
	973 - Martinique							2											
	974 - Réunion																		